

## Fiche d'information sur SNBS-Quartier

Brève description	<p>Désormais, les caractéristiques d'un bâtiment SNBS peuvent également être déclinées au niveau du quartier. Pour ce faire, les fiches-critères SNBS-Bâtiment ont été légèrement réduites.</p>	
Porteur	Association NNBS	
Base	Fiches-critères SNBS-Quartier	
Produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SNBS-Quartier</li> </ul> <p>Pour le SNBS-Bâtiment, voir la fiche d'information séparée</p>	
Application	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles constructions, rénovations de quartiers (&gt; 10 000m<sup>2</sup> de SRE)</li> <li>• Convient comme solution de transition pour les sites 2000 watts.</li> </ul>	
Positionnement	SNBS-Quartier soutient la transformation des quartiers vers la durabilité.	
Principales exigences	<p>Il faut remplir 30 critères (avec un total de 80 grandeurs mesurées) dans les trois domaines société, économie et environnement (22 analogues au SNBS-Bâtiment, 8 nouveaux) :</p> <p>Pour les 22 critères du SNBS-Bâtiment, voir la fiche d'information « SNBS-Bâtiment ». Les critères relatifs au bâtiment n'ont été repris que lorsqu'ils sont pertinents au niveau du quartier. Les 8 nouveaux critères sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance</li> <li>• Développement du quartier</li> <li>• Accès et desserte du quartier</li> <li>• Utilisations abordables</li> <li>• Connectivité</li> <li>• Concept énergétique</li> <li>• Optimisation de l'exploitation</li> <li>• Économie circulaire</li> </ul>	
Principales nouveautés 2023	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le produit est nouveau, les exigences mentionnées ci-dessus correspondent à des nouveautés ou sont reprises du SNBS-Bâtiment.</li> <li>2. Un quartier SNBS est développé dans un processus de transformation (10 ans avec option de prolongation), une procédure échelonnée peut être représentée par des étapes intermédiaires.</li> <li>3. Une recertification est prévue après 5 ans.</li> </ol>	
Thèmes harmonisés	Le produit est nouveau et a été développé directement sur la base de la normalisation du CECB et du SNBS-Bâtiment.	
Preuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatif possible à partir de mi-novembre 2023</li> <li>• Certification via la plateforme nationale des labels récemment développée</li> <li>• Pas de période de transition (nouveau produit)</li> </ul>	
Plus d'infos	<a href="https://www.snbs-hochbau.ch/news/entwicklungsstand-snbs-hochbau-und-snbs-areal/">https://www.snbs-hochbau.ch/news/entwicklungsstand-snbs-hochbau-und-snbs-areal/</a> (en allemand uniquement)	
Contact	<a href="http://www.nnbs.ch">www.nnbs.ch</a> , <a href="http://www.snbs-batiment.ch">www.snbs-batiment.ch</a> , <a href="mailto:batiment@snbs.ch">batiment@snbs.ch</a> Office de certification SNBS, Pratifori 24C, 1950 Sion Contact média : Vincent Luyet, 027 205 70 17	